

Statistiques basées sur les données du rapport annuel 2015-2016 Chaudière-Appalaches

Prêts agricoles et forestiers pour l'année 2015-2016

- 829 prêts
- Valeur de 218,9 millions de dollars

Programme d'appui financier à la relève pour l'année 2015-2016 ¹

- 69 personnes

Assurance récolte 2015

- 2 094 clients assurés
- Indemnités de 1,4 million de dollars

Assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA) ²

- 1 660 clients assurés
- Compensations de 27,2 millions de dollars

Programme Agri-stabilité 2014 ³

- 2 716 participants
- Paiements de 1,3 million de dollars

Programme Agri-investissement 2014 ⁴

- 3 622 participants
- Contributions gouvernementales de 5,8 millions de dollars

Programme Agri-Québec 2014 ^{4 5}

- 2 795 participants
- Contributions gouvernementales de 5,7 millions de dollars

Programme Agri-Québec Plus 2014 ^{3 5}

- 1 685 participants
- Paiements de 485 000 dollars

¹ Personnes ayant rendu une entreprise admissible à une subvention à l'établissement ou au démarrage en vertu du Programme d'appui financier à la relève.

² Année d'assurance 2014-2015 pour les productions végétales et année d'assurance 2015 pour les productions animales. Ces données tiennent compte de l'arrimage entre le programme ASRA et le programme Agri-stabilité.

³ Les paiements relatifs aux dossiers dont le traitement n'était pas terminé au moment de produire le rapport annuel ont fait l'objet d'une estimation.

⁴ Les contributions gouvernementales relatives aux dossiers dont le traitement n'était pas terminé au moment de produire le rapport annuel ont fait l'objet d'une estimation. Pour Agri-Québec, cette estimation tient compte de l'admissibilité du maïs-grain, du soya et des pommes de terre.

⁵ Seules les entreprises ayant des produits admissibles sont considérées comme des participants.